

**KOOIKERHONDJE** | "Petit chien Hollandais de canardière"

**Homologation Champion de France de conformité** le dossier doit attester de l'obtention de :

TEST de sociabilité minimum 16 points

Empreinte ADN enregistré SCC

Luxation de la rotule, sujet indemne

Indemne APR

Examen clinique de moins de 2 ans

CACS CH de France

**OU** CACS N D'élevage

**OU 2 RCACS** de CH SCC ou NE dans un intervalle de 2 ans du 1er janvier au 31 décembre

Si le même chien a fait les deux CACS la même année, la 2<sup>e</sup> RCACS pourra prétendre au titre s'il remplit les conditions stipulé

Cacs dans une expo à CACIB

Cacs dans une expo à cacs

Le délai pour l'obtention des autres critères après l'obtention du CACS de la NE ou du CH de France est de 2 ans passés cette date la RCACS ayant valeur de Championnat pourra prétendre au titre s'il remplit les conditions stipulées. Après l'obtention de la dernière récompense un délai de 2 mois est accordé pour l'envoi du dossier.

Les demandes d'homologation doivent être adressées au Spaniel Club Français : M. Roger Debard - 59, Chemin du Terrier – 69360 – Ternay.